



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 4 septembre 2019

### **Sensibilisation à la sécurité routière : nouvelle opération « carcasses de véhicules accidentés »**

**Depuis le début de l'année, 33 personnes ont déjà trouvé la mort sur les routes en Vendée, le plus souvent sur des trajets quotidiens domicile-travail.**

A l'origine de ces drames humains, un problème de comportement : la vitesse, le non-respect des règles de priorité mais aussi et surtout la conduite sous l'emprise de l'alcool.

Par sa gravité, le risque routier constitue un enjeu humain, social et économique considérable pour la société. Le risque professionnel le plus fréquent est statistiquement, l'accident de la route, dans le cadre d'une mission ou du déplacement domicile-travail.

Dans le cadre d'une démarche partenariale, la préfecture lance **une nouvelle opération « carcasses de véhicules accidentés »**. Cette opération (la 4<sup>ème</sup> depuis octobre 2018) **concernera plus particulièrement les entreprises**. Des carcasses seront ainsi disposées sur 14 parkings d'entreprises volontaires pour sensibiliser les salariés mais également leurs visiteurs.

La première dépose de carcasse de véhicule accidenté a eu lieu cet après-midi, en présence de Benoît Brocart, préfet de la Vendée, à l'entreprise LG Béton à La Flocellière (Sévremont), spécialiste du béton armé.

D'autres entreprises ont également souhaité participer à cette opération : SODEBO, Le Puy du Fou, QSE-GT, Super U (La Chataigneraie et Aizenay), Hyper U (Chantonay et Les Herbiers), Leclerc (Saint Gilles Croix de Vie), Casino des Pins, Intermarché (Montaigu et La Chataigneraie) et Eiffage.

Cette opération s'inscrit dans la déclinaison de **la charte « les entreprises s'engagent pour la sécurité routière en Vendée »** signée à ce jour par **74 entreprises**, cela représente près de **22 000 salariés**. **18 employeurs publics** dont les services de l'État, le CHD Vendée, le Conseil départemental de la Vendée, le SDIS, ont également signé la charte sécurité routière employeur public, **18 400 agents sont concernés**.





Cette nouvelle opération vise à sensibiliser face aux drames qui touchent chaque semaine les Vendéens sur la route.

**Le préfet de la Vendée compte sur une prise de conscience et une mobilisation collectives à la hauteur de l'enjeu : ces drames ne sont pas une fatalité, chacun peut et doit agir sur son comportement au volant. Il s'agit d'épargner des vies en adoptant un comportement responsable sur la route !**

